

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Arrêté par le conseil communautaire, le .../.../...

PLAN N° B6	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000			
<small>CONCEPTION Aurélien Urbanisme - urbaniste et architecte Dimitri Bourde - TOPOLOGIE SCÈNE</small>	<small>DESSIN URUSIG Cartographie 13 TER Avenue de Genève, 74000 ANNECY Diffusion www.cadastre.gouv.fr</small>	<small>FOND CADASTRAL Origine Cadastre EDIGE O - Avril 2019 Diffusion 1/5000 révisé Diffusion www.cadastre.gouv.fr</small>	


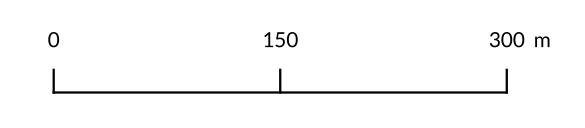
Edition cartographique n°2 du 14/10/2019

Légende

- ZONES AGRICOLES**
- A Zone agricole
 - Ap Zone agricole protégée
- ZONES NATURELLES**
- N Zone naturelle
 - Np Zone naturelle protégée
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Secteur remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Zone fréquemment inondée
 - Zone exceptionnellement inondée
 - Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Haie remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface



Maillé

Damvix